

Fiche famille

Situation familiale du foyer

PÈRE (Beau père) Barrer la mention inutile

NOM :		PRENOM :	
Date de naissance :		Lieu de naissance :	
Adresse complete :			
Code Postal :		Ville :	
Tél. domicile :		Tél. portable :	
Adresse mail :			
Profession :		Employeur :	
Situation Familiale : () Marié () Divorcé () Vie maritale () Pacsé () Veuf () Célibataire			

MERE (Belle mère) Barrer la mention inutile

NOM :		PRENOM :	
Date de naissance :		Lieu de naissance :	
Adresse complete :			
Code Postal :		Ville :	
Tél. domicile :		Tél. portable :	
Adresse mail :			
Profession :		Employeur :	
Situation Familiale : () Mariée () Divorcée () Vie maritale () Pacsée () Veuve () Célibataire			

Régime d'appartenance :

() CAF () MSA Autre : _____ N° d'allocataire : _____ Quotient : _____

Médecin traitant : Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Tél. : _____

Enfant

NOM :		PRENOM :		() G () F	
Date de naissance :		Lieu de naissance :			
Nom du père :		Nom de la mère :		Garde Alternée () Oui () Non	
() Crèche et Halte garderie () Accueil périscolaire () Restauration Scolaire () ACM () Prog. Ado/Préados					

Enfant

NOM :		PRENOM :		() G () F	
Date de naissance :		Lieu de naissance :			
Nom du père :		Nom de la mère :		Garde Alternée () Oui () Non	
() Crèche et Halte garderie () Accueil périscolaire () Restauration Scolaire () ACM () Prog. Ado/Préados					

Enfant

NOM :		PRENOM :		() G () F	
Date de naissance :		Lieu de naissance :			
Nom du père :		Nom de la mère :		Garde Alternée () Oui () Non	
() Crèche et Halte garderie () Accueil périscolaire () Restauration Scolaire () ACM () Prog. Ado/Préados					

() cocher cases souhaitées

ACM : Accueil Collectif de Mineurs

Personnes autorisées à prendre en charge l'enfant

Nom : Prénom : Téléphone :
Lien de parenté :

Nom : Prénom : Téléphone :
Lien de parenté :

Nom : Prénom : Téléphone :
Lien de parenté :

3 personnes maximum. Il est recommandé de présenter ces personnes au préalable, et ce à l'exclusion de tout mineur. L'enfant sera remis à la personne désignée sur présentation obligatoire d'une pièce d'identité.

Documents à présenter pour une inscription

- Justificatif de domicile datant de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF....)
- l'avis d'imposition sur le revenu (n-2)
- Jugement de divorce
- le carnet de santé de l'enfant
- Une photo récente (pour les ALSH) deux photos (pour les Ados/ Pré ados)
- Attestation de sécurité sociale
- Carte d'allocataire CAF (numéro)
- Attestation de police d'assurance « Responsabilité Civile » : numéro de police et compagnie
- livret de famille
- la carte de mutuelle : numéro et nom du bénéficiaire

L'autorisation parentale

Je soussigné(e)..... en qualité de (père, mère, tuteur).....
responsable légal(e) des enfants.....

- * Autorise mon enfant à participer aux différentes activités organisées par la ville à laquelle (auxquelles) mon (mes) enfant(s) sont inscrits.
- * Décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir sur le trajet avant après le départ de la structure d'accueil.
- * Autorise en cas d'urgence, les structures municipales, à prendre toutes mesures (traitement médical, hospitalisation) rendues nécessaires à l'état de santé de mes enfants.
- * Autorise la ville à faire transporter mon enfant pour les besoins des activités de l'accueil de loisirs par des moyens de transports collectifs (car, transport Dkbus marine, minibus).
- * Atteste avoir été informé(e) des modalités d'organisation des activités auxquelles mon (mes) enfant(s) sont inscrits.
- * Autorise la ville à reproduire des photos de mon (mes) enfant(s) dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs et Pour la presse.
- * Autorise la ville à traiter sur un support informatique les informations concernant mon inscription. Je m'engage à Informer les services de tout changement dans ces renseignements qui interviendrait au cours de l'année.

Certifie exacts les renseignements portés sur la présente fiche.

Fait à Le

Lu et approuvé

Signature du responsable légal

La ville a souscrit une assurance responsabilité civile pour ses activités. Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que la commune dégage toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel survenu lors des activités, excepté en cas de faute manifeste des services municipaux imputable à une mauvaise organisation ou à un fonctionnement défectueux du service public.